

# **Comité Économique et Social de Saint-Brieuc**

**RAPPORT 2005/2006**

---

## **" Saint-Brieuc et l'intercommunalité "**

---

# Comité Économique et Social de Saint-Brieuc

## "Saint-Brieuc et l'intercommunalité"

Rapport 2005/2006

---

### Sommaire du rapport

---

	pages
▪ <b>Préambule</b>	<b>3</b>
▪ <b>Introduction/ La Méthodologie</b>	<b>4</b>
<b>I. SAINT- BRIEUC &amp; LA CABRI : L'ENQUÊTE</b>	<b>5</b>
<b>II. SAINT- BRIEUC &amp; LA CABRI : LES DEBATS</b>	<b>11</b>
<b>III. QUELQUES PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS</b>	<b>15</b>

---

# Comité Économique et Social de Saint-Brieuc

## "Saint-Brieuc et l'intercommunalité" <sup>1</sup>

---

Présentation du rapport 2005/2006 en séance plénière  
du Conseil Municipal le 20 février 2007

---

### Préambule

---

Le rapprochement des Communes n'est pas affaire nouvelle. Les Syndicats de Communes sont nés à la fin du XIX ème siècle de la nécessité de mettre en commun des moyens lorsque cela était possible et souhaitable. Le mouvement s'est confirmé pendant tout le XXème siècle, mais ce sont les lois du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999 qui ont donné un élan décisif à l'intercommunalité.

Aujourd'hui, sur le territoire national, 84% des Communes, soit 88% de la population (40 millions d'habitants), vivent dans des Communautés de Communes.

La loi du 12 juillet 1999 distingue trois types de Communauté : la Communauté de Communes, la Communauté d'Agglomération, la Communauté urbaine.

La Communauté d'Agglomération s'adresse à des groupements de plus de 50 000 habitants autour d'une ou de plusieurs Communes de plus de 15 000 habitants. Elle dispose de compétences obligatoires assez étendues. Elle perçoit la taxe professionnelle unique et peut, en instituant une fiscalité additionnelle, disposer d'une fiscalité mixte.

SAINT-BRIEUC et ses Communes voisines répondaient à la définition de la Communauté d'Agglomération. En outre, l'imbrication géographique très forte des différentes Communes dans l'Agglomération imposait naturellement l'idée de regroupement. C'est ainsi qu'est née la CABRI.

Quelques années après sa création, qu'en est-il de la relation SAINT-BRIEUC - CABRI ? Le Comité Économique et Social de Saint-Brieuc (CES) a entrepris de s'interroger sur cette relation.

---

<sup>1</sup> Faute de temps, le CES n'a pu travailler en matière d'intercommunalité que sur la CABRI. Le questionnaire comportait néanmoins la question : "quelles autres formes de coopération intercommunales connaissez-vous?" LE PAYS a alors été cité par 8% des personnes interrogées. Ce sera peut être un jour un nouveau sujet d'étude pour le CES.

---

## La méthodologie

---

Comme il est d'usage en son sein, les travaux du CES ont commencé par une enquête interne quant au sentiment de ses membres sur la question de l'année, puis le Comité a procédé à l'invitation d'intervenants, dont l'expérience, la compétence ou la position pouvaient être de précieux apports.

C'est ainsi que le CES a invité et auditionné Monsieur David OUVRARD, Directeur de Cabinet et de la Communication de la CABRI. Cette soirée "technique" a permis aux membres du CES de comprendre le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération.

Le CES s'est ensuite tourné vers un élu Briochin siégeant à la CABRI. Monsieur Alain CADEC, Maire-Adjoint à SAINT-BRIEUC et Vice-Président de la CABRI a exposé ce qu'il en est de l'activité d'un tel élu. Les liens entre les deux mandats, les contraintes...

Connaissant l'avis d'un élu briochin, il est apparu opportun au CES de s'adresser à d'autres élus... mais cette fois de Communes autres que SAINT-BRIEUC. Madame Armelle BOTHOREL, Maire de LA MÉAUGON et Monsieur Guy FONTEIX, Maire de PORDIC nous ont dit ce qu'il en est du point de vue des Communes périphériques.

Enfin, le CES a souhaité s'intéresser à d'autres expériences intercommunales en BRETAGNE ne serait-ce que pour situer l'expérience Briochine et imaginer ce que pourrait devenir la CABRI. C'est ainsi que le CES a accueilli pour une soirée, Monsieur Daniel DELAVEAU, Maire de SAINT-JACQUES DE LA LANDE et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération RENNES MÉTROPOLE.

Que tous ces intervenants soient chaleureusement remerciés par le CES. La pertinence de leurs interventions, la disponibilité et l'ouverture d'esprit dont ils ont fait preuve, ont été très appréciées et ont aidé les membres du Comité à mieux appréhender le sujet.

Parallèlement à cette démarche de connaissance, les membres du CES ont eu envie d'entendre le sentiment de la population briochine. Les premiers échos ont conduit le CES à engagé une procédure originale. Celle de l'enquête.

---

---

# I - SAINT BRIEUC & LA CABRI : L'ENQUÊTE

---

## Règles et méthode

Un questionnaire a été mis au point par le CES et ses membres se sont chargés d'aller, sur le terrain, à la rencontre des Briochins.

➤ A défaut d'avoir la prétention à un savoir-faire scientifique établi en la matière, le CES s'est cependant attaché à respecter un certain nombre de règles, s'appuyant sur les éléments statistiques connus<sup>2</sup> ; chaque "enquêteur" se devait de respecter ces répartitions ou d'y tendre.

- La population briochine se répartit de façon égalitaire ou quasi égalitaire en trois tranches d'âge.

- . les moins de 25 ans
- . les 25 à 49 ans
- . les plus de 50 ans

- Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes ( 55% pour 45% )

- Enfin, les actifs sont majoritaires (50%) les retraités (25%) et les étudiants et autres catégories (25%) se partageant équitablement la moitié de la population à sonder.

➤ D'autre part, il a été arrêté une méthode. Pour que l'effet " spontané " soit respecté, il a été convenu de ne pas laisser aux personnes rencontrées le questionnaire en dépôt à charge de le retourner une fois renseigné, mais au contraire d'y répondre, ou de tenter d'y répondre, directement avec l'"enquêteur" ceci afin que les réponses reflètent au mieux la réalité de la connaissance qu'ont les Briochins de leur Communauté d'Agglomération.

➤ En outre, la composition du CES étant diverse, les personnes interrogées par ces derniers, l'ont donc été au niveau des Catégories Socioprofessionnelles et des quartiers d'habitation.

De retour au CES, l'enquête a laissé la place, à nouveau, au débat, et le présent rapport tente de faire la synthèse de toute cette matière.

---

<sup>2</sup> Recensement Insee 1999

## **Les axes choisis et les résultats obtenus**

L'enquête s'orientait autour des trois axes suivants :

1. la connaissance "immédiate" de la CABRI
2. le vécu de la CABRI (la CABRI au quotidien)
3. les attentes (la CABRI demain)

### **1. La connaissance " immédiate " de la CABRI**

Cette première partie de l'enquête se voulait une approche basique de la relation SAINT-BRIEUC - CABRI.

Les questions étaient extrêmement simples et portaient sur une connaissance de base que tout citoyen, a priori, doit avoir de la Communauté dans laquelle il vit.

- Que veut dire CABRI ?
- Quel nombre d'habitants compte-t-elle ?
- Qui en est le Président ?
- Comment en sont désignés les membres ?
- Citez des élus Briochins siégeant à la CABRI
- Où se trouve le siège de la CABRI ?
- Combien de Communes compte la CABRI ?

### **Les réponses obtenues**

- Sur la première question, à savoir la signification du terme CABRI, les Briochins interrogés ont répondu convenablement puisqu'ils sont 72% à donner la bonne réponse.
- Ils sont également majoritaires (58%) à connaître la tranche d'habitants dans laquelle se situe la CABRI (90 à 120 000 habitants).
- Ils ne sont que 46% à savoir qui est le Président actuel de la CABRI étant observé que les " sondés " disposaient d'une marge de manœuvre. Il était en effet toléré qu'il soit dit qu'il s'agit du Maire de SAINT-JULIEN à défaut du nom de l'intéressé.
- 42% savent que les membres de la CABRI sont désignés au second degré et qu'ils ne sont pas des élus désignés directement par la population.
- Seulement 21% sont capables de donner le nom d'un élu Briochin siégeant à la CABRI. 14% en savent un peu plus (2 élus), il n'en reste plus que 9% à pouvoir donner les noms de trois élus.

- Enfin 33% seulement de nos concitoyens situent avec précision le siège de la CABRI (Place de la Résistance à SAINT-BRIEUC) et 19% sont en mesure de donner le nombre exact de Communes formant la CABRI.

## **L'analyse des réponses**

Ce premier groupe de questions avait pour objet de situer le niveau de la connaissance immédiate et minimale de la CABRI. Il est clair que le résultat n'est pas brillant.

- En dehors de la signification du mot CABRI et de la tranche de population dans laquelle se situe l'Agglomération briochine, les autres réponses révèlent un net déficit de connaissance.
- Alors que le siège de la CABRI est en plein centre de leur Commune, pour la plupart les Briochins l'ignorent.
- On ne peut pas davantage trouver satisfaisante une réponse à 46% quant à l'identité du Président de la CABRI surtout si on rapproche cette information du fait que très peu sont capables de donner le nom d'un élu Briochin siégeant à la CABRI.
- Les Briochins savent qu'ils vivent dans une Communauté mais au-delà ignorent ou se désintéressent de l'administration de cette Communauté.

Lorsqu'il s'agit d'examiner ce qu'il en est de cette connaissance très partielle de la CABRI par tranches d'âge, le résultat est très net. Plus les Briochins avancent en âge plus ils répondent correctement aux questions. La disparité entre les groupes est considérable.

- Les moins de vingt cinq ans ignorent tout ou presque tout de la CABRI (ils sont 3% à savoir qui est le président, et 6% à savoir que les membres de la CABRI sont des élus du second degré).
- Les plus anciens (plus de 50 ans) sont bien informés, pour toutes les questions ce sont les Briochins de cette tranche d'âge qui répondent le mieux, ils devancent systématiquement leurs cadets immédiats (ainsi 59 % d'entre eux savent comment sont désignés les membres de la CABRI, contre 43 % pour la tranche 25-49 ans, de même 64% connaissent le nom du Président de la CABRI contre 49%).

Cette première approche de la CABRI, outre qu'elle peut globalement être qualifiée de négative ou mauvaise, peut être inquiétante lorsqu'on prend en considération l'âge des Briochins. Les plus jeunes ne s'intéressent pas ou ne sont pas informés de la vie de leur Communauté. La question est de savoir si ce désintérêt des plus jeunes pour la chose publique se corrige avec l'âge ou s'il s'agit d'un désintérêt définitif ?

## 2. Le quotidien de la CABRI

Pour savoir comment les Briochins perçoivent la vie de la Communauté au quotidien, les questions suivantes ont été posées :

- Citez un maximum de domaines d'intervention
- Quel est le nom de la revue de la CABRI ?
- La recevez-vous ?
- La lisez-vous ?
- Si oui, avez-vous des remarques à formuler ?
- Vous tenez-vous informé(e) par d'autres moyens ?
- Si oui, lesquels ?
- Pensez-vous être bien informé(e) ?

### Les domaines d'intervention : analyse des réponses

Les domaines d'intervention majoritairement cités par les Briochins ne sont pas surprenants. Il s'agit du transport (pour 83%), des déchets (79%) et des équipements sportifs (Aquabaie, patinoire, vélodrome...) pour 46%. Les autres domaines sont donnés de façon très minoritaire voire anecdotique.

Le fait que ces trois domaines soient les plus cités pour ne pas dire les seuls cités n'est pas une surprise. Cela reflète le quotidien des Briochins. Il s'agit de préoccupations très concrètes. Mais d'autres domaines qui ne sont pas cités sont pourtant d'une nature tout à fait comparable (habitat, prévention de la délinquance...) ce sont également des préoccupations quotidiennes. Dans les échanges avec les Briochins ou dans les discussions au sein même du CES il est apparu que, si ces domaines sont spontanément évoqués, cela tient pour une large part à la communication dont ils bénéficient.

- Pour les transports, il est clair que les Briochins ont parfaitement intégré dans leur environnement les bus peints aux couleurs de la CABRI, soit parce qu'ils en sont utilisateurs, soit parce qu'ils les voient passer (ou les laissent passer) et que leur signalisation les rend immédiatement identifiables.
- Pour les déchets, c'est exactement le même cas de figure. Les campagnes, sur le ramassage des déchets (poubelles de couleur...), les camions facilement identifiables... sont autant d'éléments qui permettent d'extraire le ramassage des déchets des autres services communaux ou intercommunaux pour les identifier comme services de l'Agglomération.

- Enfin, pour les activités sportives ou ludiques citées (patinoire, Aquabaie, vélodrome...) il est clair que la médiatisation des installations concernées, tant positivement que négativement, a facilité leur inscription "CABRI" dans la mémoire des Briochins.

A contrario, les domaines qui ne bénéficient pas d'une médiatisation ou d'une identification visuelle forte ne sont pas évoqués par les Briochins.

Ce constat conduit à penser que la communication est essentielle dans cette affaire. Et la communication, c'est en premier lieu le magazine de la CABRI.

### **La revue de la CABRI : analyse des réponses**

- A la question, "Quel est le nom de la revue de la CABRI?", la réponse exacte (CABRI et Vous) n'a été donnée que par 19% des personnes interrogées. Il est vrai qu'il est honnête d'y associer les réponses exactes... sur l'ancienne dénomination (CABRI MAG) soit 8%. Cela ne fait toutefois que 27% de réponses.

- Tous ne sont pas certains de la recevoir. Seuls 72% des Briochins disent la recevoir.

- 37% des Briochins disent ne pas lire, même succinctement, le magazine de la CABRI. Ce qui peut laisser penser que 63% le lisent, même occasionnellement ou brièvement, mais l'information est à prendre avec précaution lorsqu'elle est rapprochée du petit nombre de Briochins connaissant son nom (actuel ou ancien). Il est en effet surprenant de prétendre lire une revue dont on ignore, même approximativement, le nom.

Il y a un risque de confusion et, au cours de l'enquête, il est apparu que certains Briochins n'étaient pas très sûrs quant à savoir si c'est bien le magazine de la CABRI qu'ils lisent ou parcourent... ou si ce n'était pas plutôt le magazine municipal (LE GRIFFON) par exemple ! Ce trouble est renforcé par le fait qu'une nette majorité de Briochins se considèrent mal informés.

Le caractère un peu technique et passablement peu engageant du magazine a été relevé au cours des enquêtes et débats. La présentation du magazine est relativement austère, les sujets sont peu distrayants, les illustrations sont impersonnelles. Il semblerait que l'ensemble invite peu à la lecture. En réalité ce que les Briochins aimeraient retrouver dans le magazine de la CABRI s'est un peu ce qu'ils trouvent dans LE GRIFFON. Une illustration de leur quotidien sur un ton chaleureux, concret, accessible voire distrayant. A plusieurs reprises il a été donné en exemple la couverture du magazine de la CABRI portant sur le thème de l'insécurité pour illustrer la perception dudit magazine.

- Cela étant, une majorité de Briochins (53%) déclare se tenir informée de la vie de la CABRI par d'autres moyens que le magazine de la Communauté. En fait, il s'agit principalement de la presse locale qui est citée par 35%... devant Internet (7%)... la presse municipale n'étant le moyen d'information sur la CABRI que de 4% des Briochins interrogés.

- Au total, et tous modes d'information confondus, seules 33% des personnes interrogées considèrent être bien informées de la vie de la CABRI ; ce qui, a contrario, laisse une très forte majorité (67%) de la même population dans l'insatisfaction totale ou partielle.

Le peu d'intérêt pour le magazine se retrouve dans ce dernier chiffre. On ne peut pas ne pas même avoir retenu le nom de la revue premier vecteur de communication de la Communauté et se prétendre bien informé.

### **3. La CABRI et l'avenir : analyse des réponses**

Il était demandé aux Briochins de se prononcer sur leur satisfaction des services rendus par la CABRI et sur l'extension de l'intervention de la CABRI

Majoritairement (55%) ils se sont déclarés satisfaits des services rendus, ce qui est conforme aux propos recueillis s'agissant des transports urbains et de la collecte des ordures ménagères puisque ce sont là les principaux domaines d'intervention identifiés par la population. En revanche, ils sont sans avis particuliers pour des domaines qu'il conviendrait de confier à la CABRI (éventuellement la distribution de l'eau, le sport et la culture, mais tout cela sans tendance affirmée ) et pas davantage s'agissant de ceux qu'ils aimeraient voir conservés par la Commune.

Plus intéressante est la tendance qui se dessine s'agissant des élus et de la communication.

- A la question "Vos élus communiquent-ils assez sur l'intercommunalité au quotidien?" la réponse est clairement négative (56 % de non et 36 % ne se prononcent pas). Seuls 8 % trouvent que la situation actuelle est satisfaisante, ce qui fait peu.
- Est-ce pour autant important ? oui, répondent 42% des sondés alors que 4% seulement semblent penser que cela n'a pas d'importance (les autres étant sans opinion).  
L'importance de l'intercommunalité aux yeux des citoyens est cohérente avec l'insuffisance de la communication faite par les élus. Il est clair qu'il y a une demande qui, en l'état, n'est pas satisfaite.
- Une autre question complète et confirme cette tendance, il s'agit de celle à l'occasion de laquelle il est demandé aux Briochins interrogés s'ils se sentent concernés par la CABRI. Seuls 12% ne se sentent pas concernés (dont 65% clairement concernés).

Il est d'ailleurs apparu important lors des différentes discussions, aux yeux de ceux qui se sont exprimés que la CABRI ne soit pas absente lors de la prochaine campagne électorale municipale. La CABRI devient incontournable dans le débat public.

- A ce sujet, il a été posé la question de savoir si les citoyens trouvent “normal” que les élus siégeant à la CABRI ne sont pas issus du suffrage universel direct. Très majoritairement, ils ont répondu non (53%), seuls 13 % se satisfont de la situation actuelle. La réponse des citoyens est conforme à ce qu'elle est lorsqu'il s'agit d'élections ayant une portée nationale. Les Français ont une préférence pour les élections auxquels ils participent directement (Président de la République, Députés...) L'avis des personnes interrogées montrent l'importance qu'ils accordent à la désignation de leurs représentants à la CABRI et par la même à la CABRI.

---

## II - SAINT BRIEUC & LA CABRI : LES DÉBATS

---

De l'audition des “témoins”, des différents débats, groupes de travail et autres discussions se sont dégagées les réflexions suivantes :

- **Importance de l'intercommunalité et absence d'appartenance**

Conformément au résultat de l'enquête, il est apparu au sein du CES que la question de l'intercommunalité Briochine était essentielle et qu'il n'était pas envisageable de faire “sans” désormais.

La très forte imbrication géographique des Communes de l'Agglomération de SAINT-BRIEUC, au moins pour celles regroupant l'essentiel de la population, impose l'idée d'intercommunalité.

Pour autant, cette évidence ne se retrouve pas dans un sentiment ou une envie d'appartenance. La CABRI, finalement, serait une formule pratique pour régler des problèmes contraignants mais incontournables par la mise en commun de moyens techniques et de coûts. Au-delà chacun se retournerait vers son clocher et préférerait conserver ses spécificités pour autant qu'elles existent.

Les faits donnent plutôt raison à cette approche. Les membres du CES ont relevé que chaque Commune, ou presque, de l'Agglomération se dote d'équipements de prestige (dans le domaine culturel principalement) en donnant le sentiment qu'il en est ainsi pour exister et conserver un certain standing, et ce sans s'inquiéter de l'opportunité ou même de l'efficacité de la chose.

Cette inquiétude de conserver ou de protéger le pré-carré communal se retrouve très clairement dans la communication.

## • Silence ou indifférence ?

Le GRIFFON qui est un magazine plutôt réussi aux yeux des Briochins (vivant, facile d'accès et de lecture, bien illustré, très diversifié...) ne dit pas un mot des autres Communes de l'Agglomération (cela peut encore se comprendre puisque chacun à son journal) et pas davantage de la Communauté d'Agglomération.

Un nouveau Briochin fraîchement débarqué et ouvrant pour la première fois Le GRIFFON ne peut à aucun moment deviner que la ville dans laquelle il vient de s'installer fait partie d'une Communauté d'Agglomération ; il ne peut de ce fait, faire connaissance avec les autres Communes qui la composent.

La même observation peut être faite, il est vrai, s'agissant des magazines des autres Communes de l'Agglomération. Chacun cultive son jardin en évitant surtout de s'intéresser à celui de son voisin.

Là réside, pour une bonne part, l'explication au faible taux de connaissance de la CABRI par les Briochins. Si l'existence de la Communauté d'Agglomération n'est pas plus affirmée dans le média le plus à même d'en donner les informations, on ne peut espérer un retour (connaissance ou appartenance).

Le magazine de la CABRI (CABRI & Vous) n'est malheureusement pas, en l'état, la réponse ou la solution.

Jusqu'à récemment, le magazine de la CABRI avait une présentation austère, s'intéressait à des sujets techniques uniquement ou quasi uniquement, le tout en petits caractères qui ne facilitaient pas la lecture, avec des illustrations impersonnelles ou peu avenantes. Le style du magazine a évolué et sa dernière livraison ne mérite plus les mêmes critiques. En revanche, ce magazine qui traite des problèmes techniques de la vie de l'Agglomération (eau, environnement, transport... ) ne peut espérer devenir le livre de chevet des Briochins parce que sa matière demeure austère. Quelle solution à cet impératif de communication ?

## • Communication et Communauté

Une revue communautaire comprenant des pages réservées aux Communes, où chacun pourrait y trouver un aperçu de la vie de l'Agglomération renforcerait le sentiment d'appartenance à une Communauté et faciliterait le passage des informations techniques. Cette formule est celle retenue par QUIMPER COMMUNAUTÉ et RENNES MÉTROPOLE par exemple.

Une telle formule aurait non seulement l'avantage d'associer les informations sur la Commune et celles sur la Communauté, mais encore de donner des informations sur les autres Communes de l'Agglomération.

Notamment, en matière culturelle, une telle démarche serait particulièrement bienvenue. Elle permettrait de savoir ce qui se passe sur l'ensemble de l'Agglomération alors qu'actuellement celui qui n'est pas habitant de telle Commune ne peut savoir ce qui s'y passe et quelle est la programmation des salles de spectacles... sauf à considérer que la presse régionale est là pour en parler.

Cette difficile communication dont on voit bien quelle est pour une large part dans le déficit d'identité CABRI n'est pas un simple problème de magazine.

- **Identification et dénomination**

Le nom choisi pour désigner la Communauté de l'Agglomération Briochine n'est pas non plus de nature à faciliter les choses. Il est certain que lorsqu'on est habitant de RENNES MÉTROPOLE on se sent incontestablement rennais. Qu'est-on lorsqu'on vit en CABRI ?

Outre que l'homonymie avec l'animal bien connu - mais absolument pas typique du pays briochin - peut prêter à sourire, ce qui n'est pas un plus en matière d'identification ou d'adhésion (qui suppose une certaine fierté), le nom CABRI ne désigne rien naturellement. Les ravages des sigles sont bien connus. Dans le cas présent cela aboutit à une absence d'identification. On ne se dit pas Cabrisien (ou Cabrien).

On imagine qu'il a du être difficile de trouver un nom qui fasse consensus entre les prétentions et les exigences de tous.

En outre, à la différence avec QUIMPER, la ville-centre ne représente pas même la moitié de l'Agglomération. On peut en conclure que, dès lors, il n'y avait pas de raison de privilégier SAINT-BRIEUC.

Mais si on prend l'exemple de RENNES, la ville-centre ne représente pas beaucoup plus que la moitié de la population totale (270 000 habitants sur 400 000). Pour autant les Rennais métropolitains ont un sentiment d'appartenance à un ensemble. Ils sont Rennais avant d'être autre chose quand bien même ils sont, par ailleurs, attachés à leur Commune de résidence. Quand on est Jacquolandin, on est Rennais, habitant à SAINT-JACQUES de la LANDE.

- **Ville centre et Agglomération**

Le rôle de la ville-centre s'agissant de la CABRI n'est pas assez affirmé. Les " petites Communes " de l'Agglomération s'en étonnent et aimeraient que les choses soient clarifiées afin que la CABRI ne soit pas un entassement ou un empilement mais une vraie construction.

Pour cela il faut aussi des lignes directrices. Ce qui actuellement ne saute pas aux yeux. Que veut-on faire de la Communauté d'Agglomération? Quelle est son ambition? Quel est son projet ?

L'absence de communication en la matière renforce ce sentiment d'absence de dessein. Peut-être au sein des instances de la CABRI y-a-t-il les réponses ... mais lorsqu'on rencontre des élus on n'est pas davantage rassuré, alors que tous sont convaincus de l'intérêt de la Communauté.

## • **Les élus, les élections, l'Agglomération**

Les Briochins sondés sont clairs. La Communauté d'Agglomération est un sujet important. Ils attendent davantage de communication en la matière... notamment de leurs élus au moment des élections. Ils sont nombreux à souhaiter que dans les programmes politiques et au moment de la campagne pour les élections municipales, la Communauté ne soit pas oubliée mais au contraire qu'elle soit au cœur des débats.

Les représentants de la CABRI doivent-ils être directement élus par la population ? Si certains pensent qu'on ne peut lever l'impôt sans avoir été désigné par le peuple, d'autres considèrent que cela ne ferait que compliquer le jeu et non le clarifier.

Le débat est ouvert mais il n'est pas satisfaisant de constater que seuls 22% des Briochins sondés sont en mesure de donner le nom d'un seul de leurs élus siégeant dans l'instance administrant la Communauté.

Que penser lorsqu'on apprend qu'une minorité seulement est capable de dire (plus ou moins précisément) qui est le Président de cette même instance... alors que nous sommes dans un système politique qui se caractérise par une très forte personnalisation (le Président de la République, le Premier Ministre, le Maire, le Député...)

### **En guise de conclusion du moment :**

Au cours des différents débats, le parallèle a souvent été fait entre la CABRI et une autre Communauté... l'EUROPE.

Son importance, sa pertinence, s'imposent à tous dans les deux cas... Mais son opacité ou son éloignement (au sens démocratique) tout autant, et les réticences communales valent bien les réticences nationales

Si on faisait un sondage pour savoir qui est le président actuel de la Commission, où se trouve le siège de ladite Commission, et le nom d'un député européen français... il y aurait probablement des résultats analogues à ceux du sondage modeste qui a été entrepris par le CES auprès des Briochins.

Les citoyens sont pourtant en attente. Il faut répondre à cette attente.

---

---

### III - QUELQUES SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS

---

- **Davantage de communication pour développer l'esprit communautaire**
  - Une rubrique dans LE GRIFFON dédiée aux informations communautaires ;
  - Un magazine intercommunal (dans un style attractif) dans lequel chaque Commune à sa place et où le citoyen trouve toutes les informations susceptibles de l'intéresser (culture, sport, loisirs...) ; (Cela ne remet pas en cause l'existence des journaux municipaux comme LE GRIFFON, qui auraient plus d'espace à consacrer à la vie des quartiers et des associations notamment).
  
- **Davantage d'identification**
  - Définir le rôle de la ville-centre, définir le projet commun (s'il existe l'exprimer clairement) ;
  - Des outils fédérateurs et permettant une meilleure identification : un mobilier urbain commun (abribus...), une signalétique unique ...
  - Un autre nom ? une autre dénomination plus parlante...
  
- **Davantage de vie démocratique**
  - La Communauté doit être au cœur des débats électoraux et non un no-man's land.....
  - Des conseils municipaux extraordinaires concernant la CABRI. Des débats sur les orientations et les perspectives de la CABRI.

.../...

## ▪ Davantage d'ambition et de solidarité

- La Communauté ne peut se résumer au ramassage des ordures ménagères et à des lignes de bus. Il faut envisager de nouvelles compétences. Quels sont les projets d'extension des compétences (équipements culturels, manifestations culturelles, l'eau et peut être un jour l'enseignement supérieur...) ?
- Il faut aller au-delà des schémas habituels qui relèvent de l'esprit de clocher pour faire de l'Agglomération un projet ambitieux. Un peu d'audace ! Que LE GRIFFON soit le premier à parler des autres ! (Dans un premier temps, le GRIFFON pourrait proposer des dossiers CABRI).
- Il ne devrait pas y avoir d'opposition dans le discours des élus. La CABRI ne devrait pas être tenue pour responsable des questions qui fâchent. Tous les élus municipaux devraient être porteurs et défenseurs du projet commun.
- Pourquoi pas un conseiller municipal ainsi qu'un référent administratif en charge des relations avec la Communauté et de sa promotion !

Pourquoi pas une fête de l'intercommunalité pour se connaître ?

Et pour paraphraser un édito du Cri de l'Ormeau<sup>3</sup> : "J'aime quand il pleut sur la CABRI", pourrait chanter François BUDET ou oser chanter. Peu de gens osent exprimer leur attachement à la CABRI. LE GRIFFON et CABRI & VOUS pourraient dire chacun à leur façon leur intérêt pour la CABRI et toutes les Communes qui la composent.

**Vous croyez en la CABRI, dites-le !**

---

<sup>3</sup> Extrait de l'Edito du Cri de l'Ormeau - décembre 2006

" Je vous propose un jeu, genre I love Saint-Brieuc. "j'aime quand il pleut sur Saint-Brieuc" a chanté François Budet, ou plutôt osé chanter. Peu de gens en effet osent exprimer leur amour envers Saint-Brieuc, alors que les détracteurs ne s'en privent pas. L'Ormeau crieur, avec ses apparitions mensuelles, exprime à sa façon une passion envers Saint-Brieuc et les Côtes d'Armor. Vous qui aimez les Côtes d'Armor, dites-le, chantez-le, dessinez-le, exprimez-le. Un jury choisira les meilleures expressions de cette flamme, qui se verront récompensées ! (?) "